



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 11 juillet 2018

Autolib' : les élus du Comité Syndical valident le protocole de sortie du service Autolib et étudient des solutions pour l'avenir

A l'occasion du Comité Syndical Autolib' Velib' Métropole du 11 juillet, les élus métropolitains ont ratifié le protocole de sortie de la délégation de service public du service d'autopartage Autolib'. Lors de la séance du 21 juin dernier, les élus du Comité Syndical avaient donné mandat à Catherine Baratti-Elbaz, Présidente du Syndicat, afin de négocier les conditions matérielles et techniques de la fin du service, et d'obtenir du Groupe Bolloré un arrêt progressif du service. Le protocole négocié avec le Groupe Bolloré prévoit ainsi l'arrêt de l'activité d'exploitation d'Autolib' d'ici au 31 juillet. Il convient des modalités d'arrêt techniques, financières et opérationnelles de l'activité d'exploitation d'Autolib', ainsi que le calendrier, les modalités et les conditions techniques de remise des biens d'ici le 31 août au plus tard.

Les élus ont tenu à rappeler leur attention aux salariés d'Autolib' et leur souhait qu'ils soient reclassés rapidement dans d'autres filiales du Groupe Bolloré, dans le respect le plus strict du dialogue social. Les élus seront attentifs à la qualité du Plan de Sauvegarde de l'Emploi qui leur sera proposé.

Le Comité Syndical a par ailleurs rappelé au Groupe Bolloré son obligation d'assurer la bonne information des abonnés Autolib' jusqu'au 31 juillet.

Le service Autolib' a été précurseur des services de mobilité électrique partagés, premier service déployé sur le territoire métropolitain, et a démontré la capacité d'innovation du Grand Paris. Résolument tournés vers l'avenir, les élus entendent capitaliser sur cette expérience et étudient d'ores-et-déjà les alternatives pour utiliser au mieux les bornes de recharge électriques, développer de nouvelles formes d'autopartage et analysent les expériences existantes en France et à l'étranger. Les élus seront amenés à se prononcer dans les prochains mois sur le sujet, comme sur l'évolution des missions du Syndicat.

CONTACTS PRESSE

Agence Alchimia pour le Syndicat Autolib' Velib' Métropole

Aurélie Faure – 0144701232

Ingrid Brégeon-Fall - 0144701231

presse@autolibvelibmetropole.fr